26.04.2023 – 09:48 Uhr

Don d'organes : le nombre de dons en léger repli en 2022

Berne (ots) -

Le nombre de donneurs d'organes a légèrement baissé en 2022, passant de 166 à 164 personnes décédées. La personne donneuse la plus âgée avait 87 ans. L'année dernière, 83 personnes sont décédées en attente d'un organe adapté, soit 11 personnes de plus que l'année précédente.

Le nombre de patients en attente d'un organe a augmenté : au 31 décembre 2022, 1442 personnes se trouvaient sur la liste d'attente, soit 8 de plus que l'année précédente. Avec une moyenne de plus de 2 ans et demi, les patients qui patientaient le plus longtemps - et aussi les plus nombreux - étaient en attente d'un rein. En 2022, 570 personnes en Suisse ont reçu une transplantation d'un ou de plusieurs organes, soit 17 de moins qu'en 2021 (-3 %).

La collaboration européenne fonctionne

En 2022, 19 organes ont été exportés de donneurs décédés de la Suisse vers l'Europe, parce qu'aucun receveur compatible n'était sur la liste d'attente pour ces organes en Suisse. 36 provenaient d'Europe, soit près d'un organe greffé en Suisse sur 12.

Toujours important : consigner la volonté personnelle

Le 15 mai 2022, l'électorat a approuvé le passage au système du consentement présumé au sens large. La date du changement n'est pas encore connue. Swisstransplant recommande de consigner sa volonté personnelle (c'est-à-dire son consentement ou son opposition au don d'organes) au moyen d'une carte de donneur, de directives anticipées ou d'un dossier électronique du patient (DEP) et d'informer ses proches de son souhait en matière de don d'organes.

Oui ou non ? Consigner une décision concernant le don d'organes : Devenir donneur d'organes - Swisstransplant

Matériel d'illustration imprimable

- Rapport annuel
- Infographies
- Figures et tableaux

Swisstransplant - Fondation nationale suisse pour le don et la transplantation d'organes

En sa qualité de Service national des attributions mandaté par l'Office fédéral de la santé publique, Swisstransplant est chargée d'attribuer les organes aux receveuses et receveurs en conformité avec la loi et de gérer la liste d'attente correspondante. La fondation organise au niveau national toutes les activités relatives à l'attribution des organes. À cet effet, elle collabore étroitement avec les organisations d'attribution européennes. Depuis 2009, Swisstransplant est chargée par la Conférence suisse

des directrices et directeurs cantonaux de la santé de coordonner, sur l'ensemble du territoire, les tâches des cantons dans le domaine du don d'organes et de tissus fixées par la loi sur la transplantation, de les consolider avec les réseaux de don d'organes et d'exploiter les synergies.

www.swisstransplant.org

Contact:

PD Dr Franz Immer, directeur de Swisstransplant, médecin spécialisé
en chirurgie cardiaque FMH
T +41 58 123 80 00, media@swisstransplant.org

Medieninhalte

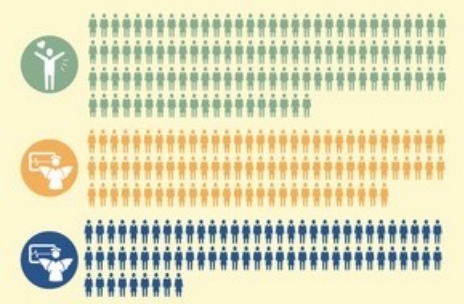

Don d'organes : le nombre de dons en léger repli en 2022 / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100006275 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006275/100905924 abgerufen werden.